

L'année en bref

- La douzième Conférence ministérielle (CM12) tenue en juin 2022 a donné lieu à une série de résultats importants, y compris des décisions sur la réponse d'urgence face à la crise alimentaire et à la pandémie de COVID-19 et un accord historique visant à réduire les subventions à la pêche préjudiciables.
- Après la CM12, les Membres ont concentré leurs efforts sur la mise en œuvre des résultats de la Conférence et sur la manière d'aborder des sujets tels que l'agriculture, la réforme de l'OMC et la deuxième vague de négociations sur les subventions à la pêche.
- La DG Okonjo-Iweala a exhorté les Membres à apporter des solutions chaque fois qu'ils le pourraient, en particulier dans des domaines tels que les technologies vertes, les services, le commerce numérique et l'inclusion.
- En décembre 2022, le Conseil général est convenu de tenir la CM13 à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) en février 2024.

Négociations et discussions commerciales

Les négociations intensives menées à l'approche de la douzième Conférence ministérielle (CM12) tenue en juin 2022 ont abouti à l'obtention d'une série de résultats importants à la CM12. Il s'agissait notamment de décisions sur une réponse d'urgence face à la crise alimentaire et à la pandémie de COVID-19, et d'un accord historique visant à réduire les subventions à la pêche préjudiciables, le premier Accord de l'OMC centré sur un objectif environnemental.

Pour tirer parti du succès obtenu à la CM12, la DG Okonjo-Iweala a organisé des retraites sur les subventions à la pêche et l'agriculture dans le courant de l'année, offrant aux Membres la possibilité de réfléchir à la voie à suivre.

La retraite sur les subventions à la pêche a été axée sur la manière d'aborder la deuxième vague de négociations. La retraite dans le domaine de l'agriculture, quant à elle, a été organisée pour réfléchir à de nouvelles approches dans les négociations afin d'essayer de surmonter les divergences bien ancrées. Lors d'une réunion sur la réforme de l'OMC, les Membres ont souligné l'importance du processus de réforme et en particulier la nécessité de résoudre des problèmes relatifs au système de règlement des différends.

En décembre, le Conseil général est convenu que la CM13 se tiendrait à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) la semaine du 26 février 2024, et que la CM14 serait accueillie par le Cameroun à une date restant à déterminer.

La DG a souligné la nécessité de faire en sorte que les avantages du commerce profitent à tous. Elle a demandé aux Membres d'éviter les débats qui alimentent les divisions et à apporter des solutions chaque fois que possible, surtout dans des domaines tels que les technologies vertes, les services, le commerce numérique et l'inclusion.

Voir les pages 48-73.



La CM12

a donné lieu à une série de résultats importants dans des domaines tels que la santé, la sécurité alimentaire et les subventions à la pêche.



CM13

Les Émirats arabes unis accueilleront la CM13 en février 2024.

Des pêcheurs à Quang Ngai (Viet Nam).



Mise en œuvre des Accords de l'OMC et suivi du commerce

Le Conseil général a continué d'être une instance importante permettant aux Membres de l'OMC de soulever des préoccupations commerciales, y compris en ce qui concerne la réponse de l'Organisation à la pandémie de COVID-19 et les conséquences de la guerre en Ukraine.

Après la douzième Conférence ministérielle (CM12), le Conseil général a commencé à examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résultats de la CM12, en particulier en ce qui concerne la réforme de l'OMC, la décision relative à la dérogation accordée pour les vaccins contre la COVID-19 et les travaux sur le commerce électronique.

En collaboration avec la Directrice générale et les présidents des conseils et comités de l'OMC, le Conseil général a pris des mesures visant à faire avancer les travaux sur le processus de réforme, y compris dans des domaines tels que le règlement des différends, dans le but de franchir des étapes concrètes d'ici à la CM13.

S'agissant du commerce électronique, les principales questions soulevées par les Membres concernaient la réduction de la fracture numérique, l'importance de disposer d'un cadre juridique et réglementaire adéquat et les avantages découlant du partage des meilleures pratiques.

Le Comité de l'agriculture a lancé un programme de travail visant à répondre aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire des économies vulnérables.

Les Membres de l'OMC sont restés divisés sur la question de savoir s'il fallait étendre la Décision de la CM12 sur les vaccins aux outils de diagnostic et aux traitements contre la COVID-19 et le Conseil général est convenu de prolonger le délai pour la prise de décision sur cette question.

Pour donner suite à une déclaration adoptée à la CM12, le Comité de l'agriculture a lancé un programme de travail visant à répondre aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire des économies vulnérables.

Selon le dernier rapport de suivi du commerce de l'OMC, les Membres ont mis en place des restrictions commerciales à un rythme plus soutenu entre octobre 2021 et octobre 2022, en particulier en ce qui concerne les exportations, à un moment où l'incertitude économique était exacerbée par la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et la crise liée à l'insécurité alimentaire. Toutefois, certaines de ces restrictions à l'exportation n'ont été appliquées que pendant un court laps de temps.

Voir les pages 74-131.

Règlement des différends

En 2022, des Membres de l'OMC ont déposé huit demandes de consultations, contre neuf en 2021. La demande de consultations constitue la première étape du processus de règlement des différends. À la fin de 2022, 615 différends au total avaient été engagés au titre du Mémoire d'accord sur le règlement des différends (Mémoire d'accord) depuis l'établissement de l'OMC en 1995.

Neuf rapports de groupes spéciaux ont été distribués en 2022. L'Organe de règlement des différends (ORD) a adopté deux rapports de groupes spéciaux au cours de cette période. Deux décisions de l'arbitre au titre de l'article 22:6 et deux décisions arbitrales au titre de l'article 25 ont été distribuées au cours de l'année. À la fin de décembre 2022, des procédures de groupe spécial étaient en cours dans 18 différends.

Les Membres ont continué à présenter des propositions sur le lancement du processus de sélection des membres de l'Organe d'appel. La dernière proposition, distribuée en septembre 2022 par le Mexique au nom de 127 Membres, a été examinée par l'ORD lors de ses réunions tenues jusqu'à la fin de 2022. Toutefois,

en l'absence de consensus, les sept postes à pourvoir au sein de l'Organe d'appel sont restés vacants et aucun appel n'a pu être entendu.

En 2022, une notification d'appel a été déposée par l'Indonésie. Au 31 décembre 2022, des appels dans 25 différends étaient en suspens devant l'Organe d'appel.

À la douzième Conférence ministérielle, qui a eu lieu en juin 2022, les Ministres sont convenus d'engager des discussions sur la manière de répondre aux préoccupations liées au système de règlement des différends, en vue de disposer d'un système pleinement opérationnel d'ici à 2024.

Voir les pages 132-135.

Mme Athaliah Molokomme a présidé l'Organe de règlement des différends en 2022.



Soutien au développement et renforcement des capacités commerciales

Le Comité du commerce et du développement a examiné des initiatives visant à favoriser l'intégration des économies en développement dans le système commercial mondial. La part des pays les moins avancés (PMA) dans les exportations mondiales de marchandises est restée inchangée – 0,93% en 2021 – tandis que leur part dans les exportations mondiales de services commerciaux est tombée à 0,49%, contre 0,53% en 2020.

Les décaissements au titre de l'initiative Aide pour le commerce menée par l'OMC, qui vise à aider les économies en développement et les PMA à tirer profit du commerce, sont passés de 47,2 milliards d'USD en 2019 à 48,7 milliards d'USD en 2020. L'Examen global de l'Aide pour le commerce qui a eu lieu en juillet a réuni plus de 1 000 participants. L'événement était axé sur la manière d'aider les économies en développement et les PMA à renforcer leur résilience pour assurer un développement durable.

À la fin de 2022, des projets représentant un montant global de 90 millions d'USD étaient soutenus par le Cadre intégré renforcé (CIR), un partenariat multilatéral destiné à aider les

PMA à se servir du commerce comme moteur de croissance. Le CIR a soutenu plus de 16 000 micro, petites et moyennes entreprises dans les PMA depuis 2010.

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce, un partenariat mondial qui aide les économies en développement à satisfaire aux normes internationales pour le commerce d'aliments et de végétaux, a approuvé des projets d'une valeur totale de 7 millions d'USD en 2022, contre 3,6 millions en 2021.

Environ 5 500 fonctionnaires gouvernementaux ont participé aux activités de formation organisées par l'OMC destinées à améliorer la compréhension du système commercial multilatéral – soit un tiers de plus qu'en 2021.

En décembre, l'OMC a organisé l'édition inaugurale du Congrès mondial sur le commerce et l'égalité des genres, un événement de 3 jours qui a rassemblé plus de 80 intervenants pour discuter de l'autonomisation des femmes grâce au commerce.

Voir les pages 136-151.



**48,7
milliards
d'USD**

Les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 48,7 milliards d'USD en 2020.



5 500

Fonctionnaires gouvernementaux ont participé aux activités de formation organisées par l'OMC en 2022.



Communication

L'OMC a joué un rôle actif lors du Sommet sur le climat (COP27) qui a eu lieu en Égypte au mois de novembre. « Le commerce est la pièce manquante du puzzle pour une action climatique plus ambitieuse et plus efficace », a déclaré la DG Okonjo-Iweala lors du lancement du Rapport sur le commerce mondial 2022 portant sur le thème « Changement climatique et commerce international ».

Aux côtés des dirigeants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Fonds monétaire international, du Groupe de la Banque mondiale et du Programme alimentaire mondial, la DG a appelé à une réponse urgente à la crise de la sécurité alimentaire, notant que 349 millions de personnes dans 79 pays étaient en situation d'insécurité alimentaire aigüe.

Au Sommet du G20 en novembre, la DG a mis en garde contre la fragmentation du système commercial mondial selon des lignes géopolitiques, déclarant aux dirigeants du G20 que « nous devons renforcer la coopération commerciale, et non l'affaiblir ».



1 300

Le Forum public 2022 a rassemblé près de 1 300 participants.

La DG et le Président de la FIFA, Gianni Infantino, ont signé un mémorandum d'accord sur la manière dont le commerce international peut stimuler la croissance économique et l'inclusion sociale.

La Première Ministre de la Barbade, Mia Mottley, a donné la conférence inaugurale de la série de Conférence présidentielles à l'OMC, axée sur la réinvention de l'ordre mondial en vue de faire face aux problèmes les plus pressants auxquels le monde est confronté.

Le Forum public 2022, qui avait pour thème « De l'ambition à l'action », a rassemblé près de 1 300 participants.

La DG a reçu, à Washington DC, le prestigieux « World Trade Award » du Conseil national du commerce extérieur, qui récompense les contributions exceptionnelles à la promotion de l'ouverture du commerce.

Voir les pages 152-183.

